

Label club Formateur FFBB processus & clôture



PÔLES

- Direction Générale
- Formation & Emploi
- Clubs & Territoires
- Vivre Ensemble
- Marque
- 3x3

COMMISSIONS

- CDO
- Mini Basket
- Compétitions
- Technique
- 3x3
- Démarches clubs
- Salles et terrains

Destinataires

- Présidents et Correspondants
- Trésorerie
- Autre

Nombre de pièces jointes : 1

Chers clubs,

Comme vous le savez votre club peut être éligible au **label club formateur**.

Ce label au-delà de la reconnaissance dans le processus de formation de la joueuse et du joueur à travers un oriflamme (ou affichette millésimée à apposer sur l'oriflamme).

Il vous permet aussi de bénéficier d'une aide sur présentation de(s) facture(s) acquittée(s) d'un montant maximum de **300€ ttc pour l'achat de matériels** (Kit babyball, cahier technique 7-11 ans et 11-13 ans), mallette formation arbitre club... et d'autres produits préalablement validés sur devis par la FFBB remboursables sur présentation(s) de facture(s) acquittée(s) : aide à l'achat de ballons, paniers mobiles, petit matériel pédagogique.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://www.ffbb.com/label-club-formateur>

Afin de vous aider dans cette démarche, voici un lien vers un document simplifié vous accompagnant vers ce processus de labélisation et qui vous liste aussi les pièces à fournir :

<https://drive.google.com/file/d/1LoYbqk3JP0NvonHcxL-RIScb974y8cU/view?usp=sharing>

La deadline pour demander le renouvellement ou la création pour ce label est fixé au 15 décembre 2024 (23H59 heure métropole)

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

SAILLANT Franck : ctcadres@basketrhone.com

GUTKNECHT David : poleformation@basketrhone.com

RÉDACTEUR

VÉRIFICATEUR

APPROBATEUR

David GUTKNECHT

Pôle Formation

Franck SAILLANT

Conseiller technique territoriale

Lionel SORLUT

Secrétaire Général

REFERENCE : 2024-11-26_Note_PoleformationCT_LabelclubformateurFFBB